



Portail famille Réservations en ligne

Mode d'emploi

Inscriptions :

- ◆ *accueil périscolaire (garderie)*
- ◆ *restauration scolaire*
- ◆ *Accueil de loisirs (alsh)*

*Avec mon espace,
je me facilite la ville !*



Sommaire :

Simplifiez-vous la vie et celle des services !	page 3
Pour quelles activités et quand réserver ?	page 4
Comment s'inscrire ou réserver en quelques clics :	page 5
1 - Connectez-vous ?	page 5
2 - Vous n'avez pas de compte ?	page 6
3 - Comment effectuer la création du dossier administratif ?	page 10
4 - Votre page d'accueil	page 17
5 - Consultation des activités (garderie, restauration scolaire et accueil de loisirs (ALSH))	page 18
6 - Demande d'inscription : restauration scolaire	page 19
7 - Demande d'inscription : accueil périscolaire (garderie matin et soir)	page 22
8 - Demande d'inscription : accueil de loisirs mercredis	page 25
9 - Demande d'inscription : accueil de loisirs vacances	page 28
10 - Signaler une absence (garderie, cantine, alsh)	page 31
11- Modification / réservations : restauration scolaire, accueil périscolaire (garderie matin et soir), accueil de loisirs mercredis et vacances (ALSH)	page 34

Simplifiez-vous la vie et celle des services !

POURQUOI UTILISER LE PORTAIL FAMILLE ET LA RÉSERVATION EN LIGNE ?

Depuis votre ordinateur ou votre smartphone, vous pouvez :

- inscrire votre enfant aux services municipaux scolaires, péri, post et extrascolaires et réserver ses jours de présence (garderie, restauration scolaire des écoles publiques et accueil de loisirs)
- accéder aux actualités enfance jeunesse
- consulter les menus de la restauration scolaire et des alsh, les programmes des alsh vacances et mercredis
- régler vos factures en ligne si vous n'avez pas opter pour le prélèvement automatique
- consulter et modifier vos informations personnelles
- adhérer au prélèvement automatique

Mais aussi pour permettre au service Enfance-Jeunesse :

- d'avoir votre dossier à jour (coordonnées postales et téléphoniques, noms des personnes tiers ...)
- de prévoir le taux d'encadrement et sécuriser l'accueil des enfants
- de prévenir le service de restauration du nombre exact de repas à préparer
- de programmer les sorties et les activités pédagogiques (bus, intervenants ...)

COMMENT ACCÉDER AU PORTAIL FAMILLE ?

Le portail famille est accessible soit depuis le site internet de la ville www.guipavas.bzh via le bandeau «vie de famille - espace famille», soit la rubrique «accès rapide - espace famille» ou soit via l'adresse web suivante : <https://www.espace-citoyens.net/guipavas>.

POUR UN PROBLEME AVEC LE PORTAIL FAMILLE ?

Une aide à l'utilisation est disponible sur le portail famille dans la rubrique « infos pratiques ».

Si vous ne trouvez pas la solution, vous pouvez contacter nos services par mail à l'adresse suivante espace-famille@mairie-guipavas.fr



Pour quelles activités et quand réserver ?

A L'ANNÉE		
Activités	A faire via le Portail famille	Délai(s) de réservation/annulation
Accueil périscolaire (garderie matin et soir)	Réservation Annulation	La veille minuit pour le lendemain
Restauration	Réservation Annulation	La veille minuit pour le lendemain
ALSH Mercredi	Réservation	Jusqu'au dimanche minuit pour le mercredi suivant
	Annulation uniquement sur justificatif	/
ALSH Vacances	Réservation	Jusqu'à la date de clôture
		/

VOUS AVEZ UN IMPRÉVU ?

En cas d'imprévu en dehors des délais de réservation/annulation, en ce qui concerne les activités scolaires, périscolaires ou l'accueil de loisirs (alsh), prévenez le service Enfance Jeunesse en effectuant un signalement d'absences ou en adressant un mail à l'adresse espace-famille@mairie-guipavas.fr pour une réservation hors délai en alsh.

Pour l'accueil de loisirs, votre enfant sera accepté dans la limite des places disponibles. Aucune réservation ne sera prise en compte le mercredi pour le jour même.

Comment s'inscrire ou réserver en quelques clics ?

1 - CONNECTEZ-VOUS ?

ESPACE FAMILLE
GUIPAVAS BZH

MON ESPACE PERSO

Identifiant

Mot de passe

J'ai oublié mon mot de passe. Connexion

JE N'AI PAS D'ESPACE

Créer mon espace

Guipavas

J'aime cette Page 2.3 K ment

INSCRIPTIONS ET REINSCRIPTION 2021-2022

Les inscriptions...

MON ESPACE PERSO

Identifiant

Mot de passe

J'ai oublié mon mot de passe. Connexion

EDITION DE DOCUMENTS

ACCUEIL DES ENFANTS

INFOS PRATIQUES

SITE DE LA MAIRIE

10 JUIN 2021

ACTUALITÉS

08/06

INSCRIPTIONS ET REINSCRIPTION 2021-2022.

Les inscriptions au dossier administratif 2021-2022 doivent être faites du Jeudi 17 Juin au...

[Lire la suite](#)

04/06

Pré-inscription à l'Eveil Sportif et aux Mercredis du sport 2021-2022

[Lire la suite](#)

Au Portail Famille

www.espace-citoyens.net/guipavas

en indiquant l'identifiant et le mot de passe de votre compte.
En cas d'oubli, cliquez sur « **J'ai oublié mon mot de passe** »

 Les utilisateurs déjà inscrits dans les services concernés disposent déjà de leur espace citoyen et ne doivent en aucun cas en créer un nouveau.

Pour les familles ayant déjà utilisées les services municipaux

Si vous avez déjà activé votre compte, vous pourrez inscrire vos enfants au dossier administratif en cours puis aux différentes activités lorsque ce dernier aura été traité.

Si vous n'avez pas activé votre compte, il suffit de nous adresser un mail à espace-famille@mairie-guipavas.fr afin de pouvoir vous renvoyer le lien d'activation de votre espace. Une fois connecté, vous aurez accès aux différentes inscriptions.

2 - VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE ?

Les familles nouvellement arrivées sur Guipavas ou souhaitant accéder pour la première fois aux services de restauration scolaire, garderie ou aux accueils de loisirs doivent créer leur espace personnel.

ESPACE FAMILLE
GUIPAVAS BZH

MON ESPACE PERSONNEL
Identifiant
Mot de passe
J'ai oublié mon mot de passe. [Connexion](#)

JE N'AI PAS D'ESPACE
Créez votre espace personnel qui vous donnera accès au tableau de bord de vos demandes existantes, à votre espace de stockage sécurisé et à d'autres fonctionnalités facilitant votre relation avec la mairie.
[Créer mon espace](#)

INSCRIPTIONS ET REINSCRIPTION 2021-2022

JE N'AI PAS D'ESPACE
Créez votre espace personnel qui vous donnera accès au tableau de bord de vos demandes existantes, à votre espace de stockage sécurisé et à d'autres fonctionnalités facilitant votre relation avec la mairie.
[Créer mon espace](#)

EDITION DE DOCUMENTS **ACCUEIL DES ENFANTS** **INFOS PRATIQUES**

SITE DE LA MAIRIE **10 JUIN 2021**

ACTUALITÉS
08/06 **INSCRIPTIONS ET REINSCRIPTION 2021-2022.**
Les inscriptions au dossier administratif 2021-2022 doivent être faites du Jeudi 17 Juin au...
[Lire la suite](#)

04/06 **Pré-inscription à l'Eveil Sportif et aux Mercredis du sport 2021-2022**
[Lire la suite](#)

Guipavas
J'aime cette Page 2,3 K mentions

MON ESPACE

Pour les nouvelles familles :

Les familles nouvellement arrivées sur Guipavas ou souhaitant accéder pour la première fois aux services périscolaires (restauration / garderie des écoles publiques et accueil de loisirs) doivent créer leur espace en cliquant sur l'onglet ci-contre "**créer mon espace**". Il faudra ensuite déclarer votre famille en cliquant sur "**entourage**".

MON ESPACE

Maman ARPEGE
62 Rue de Brest
29490 GUIPAVAS
02 98 32 11 29

[Profil](#) [Identifiants](#) [Entourage](#)

Cliquez sur « **Déclarer son entourage** » et renseignez vos identifiant et mot de passe précédemment créés pour accéder au second formulaire

MON ENTOURAGE

Informations

Vous retrouvez ici l'ensemble des membres de l'entourage que vous avez déclarés auprès des différents services de votre ville.

Vous pouvez vérifier ou créer de nouveaux membres.

Avec mon espace,
je me facilite la ville !



ACCÉDER AUX DÉMARCHES ENFANCE

Vous avez la possibilité d'accéder aux démarches Enfance

La Mairie vous a fourni une clé d'accès pour ce service.

Votre famille est inconnue du service Enfance.

ACCÉDER À MON PROFIL

DÉCLARER MON ENTOURAGE

1ère étape :
se déclarer en tant que titulaire du compte

2ème étape :
Ajouter son entourage
(co-représentant, membres du foyer, contacts ...)

1 - MA DEMANDE

ANNULER LA DEMARCHE

TITULAIRE DU COMPTE

Jeunes MDJ

CO-REPRÉSENTANT

Ajouter un co-représentant

MEMBRES FOYER

Ajouter un membre

CONTACTS

Ajouter un contact

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

AJOUTER À MON ENTOURAGE

REPRÉSENTANT

* Civilité Madame

* Nom d'usage MDJ

Nom de famille

* Prénom Jeunes

* Date de naissance 04/04/1990

ADRESSE

Numéro 62

* Nom de la voie Rue de Brest

Bâtiment

Appartement

Complément

* Code postal 29490

* Ville Guipavas

* Pays FRANCE

Effacer

3ème étape :
Ajouter **obligatoirement** la copie
du livret de famille.

AJOUT D'UNE PIÈCE JOINTE

Qualification de la pièce jointe Justificatif d'absence

Intitulé du document Justificatif d'absence

Fichiers de la pièce jointe

Aucun fichier

Ajouter un fichier...

Formats acceptés : pdf, png, jpg, bmp, odt, docx, doc, csv ; Taille maximum d'un fichier : 3200 Ko ; Nombre maximum de fichiers : 4.

☐ Dupliquer cette pièce dans mon espace de stockage

ANNULER

VALIDER

Après avoir ajoutée la pièce jointe demandée, cliquez sur « **valider** »

Dès que vous validez la pièce jointe, un aperçu de celle-ci apparaît en bas de la page

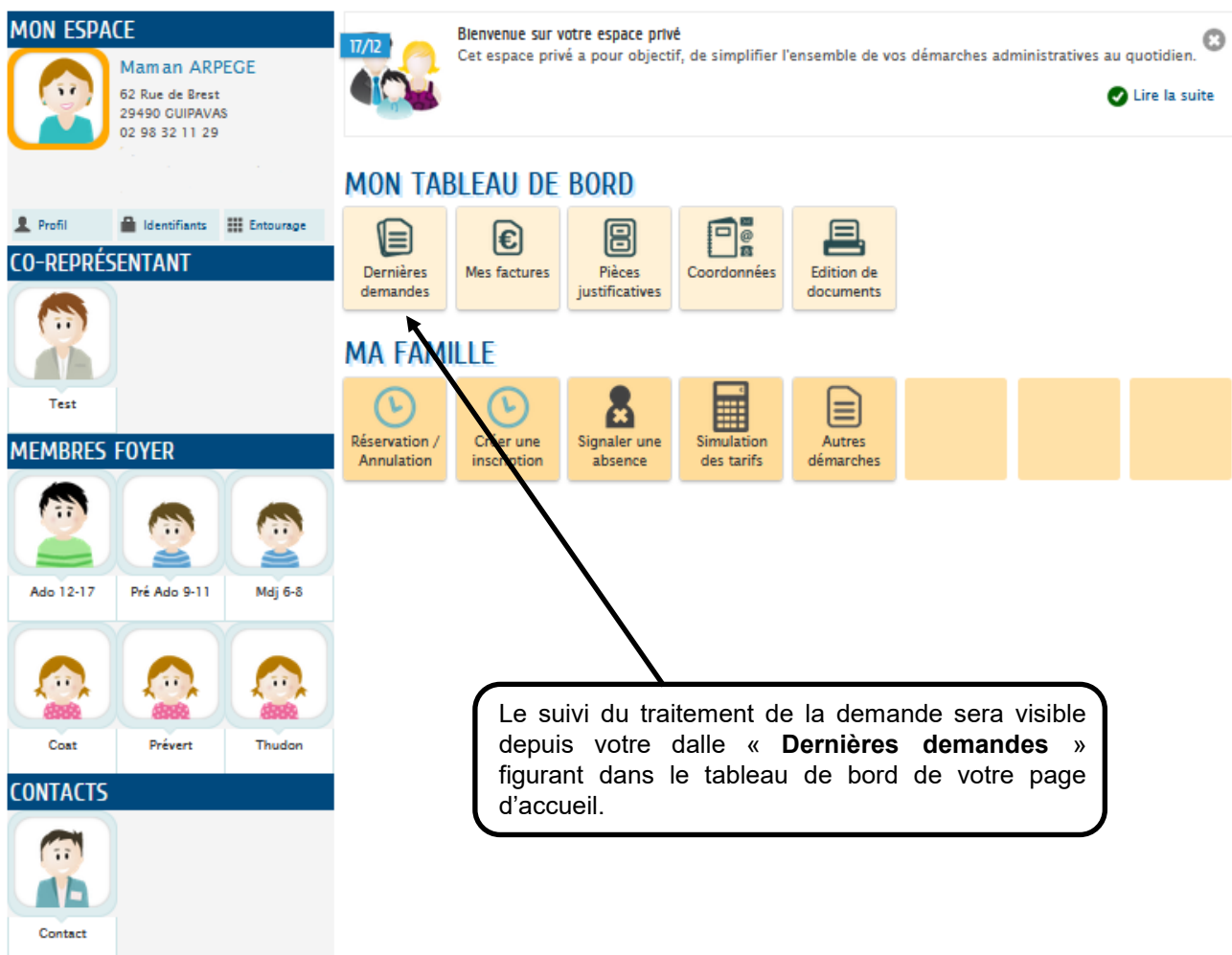


En cliquant sur « **Aller à l'étape 2** », un récapitulatif de votre demande apparaît afin de vérifier les renseignements transmis.

En cas d'erreur, vous pouvez toujours revenir à la page précédente en cliquant sur **RETOUR À L'ÉTAPE 1**.

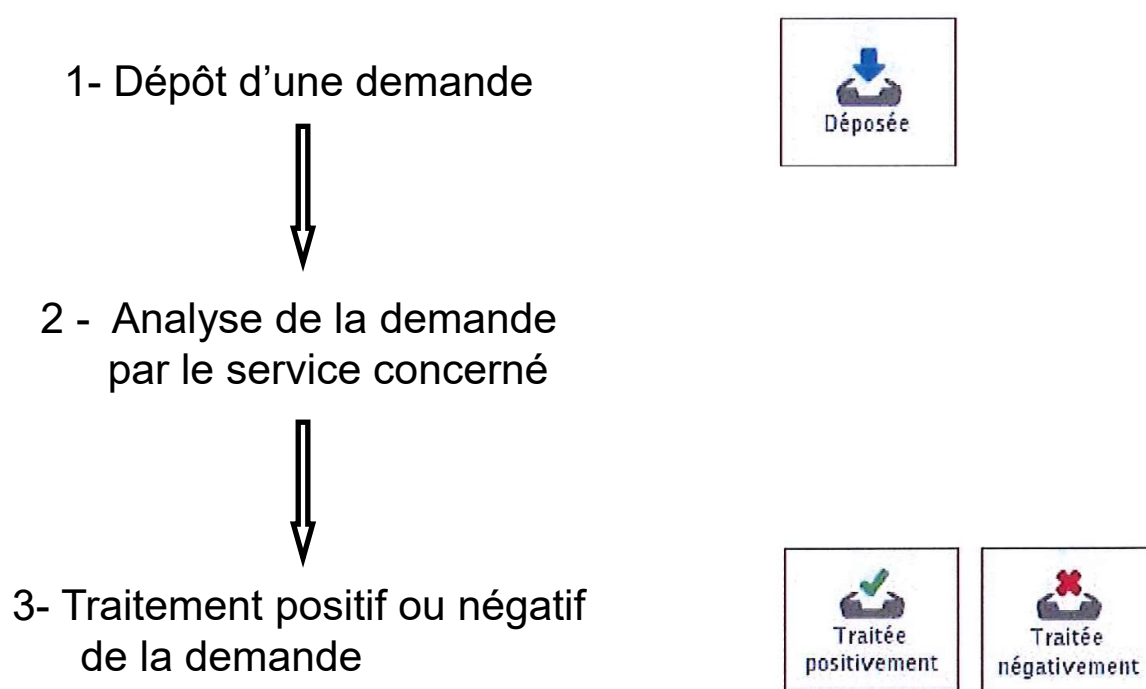
Il vous suffit ensuite de cliquer sur « **valider** » pour déposer votre demande.

Elle sera traitée par les services de la ville dans les meilleurs délais.



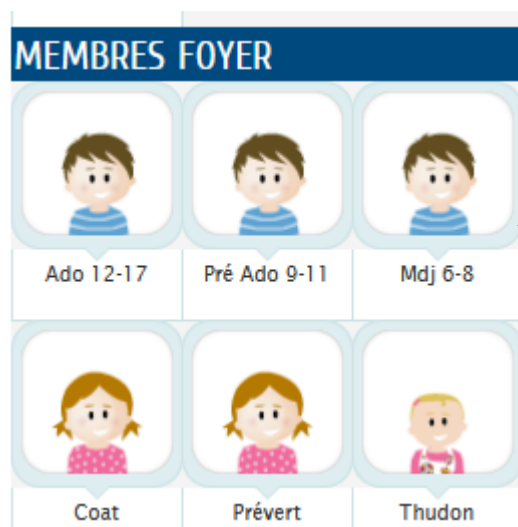
Le suivi du traitement de la demande sera visible depuis votre dalle « **Dernières demandes** » figurant dans le tableau de bord de votre page d'accueil.

Rappel du principe de fonctionnement pour chaque demande :



Dès que votre demande de création de votre entourage aura été validée, vous pourrez à ce moment-là procéder à la création du dossier administratif pour votre/vos enfant(s). Si vous n'effectuez pas cette étape, vous n'aurez pas accès aux inscriptions.

3 - COMMENT EFFECTUER LA CREATION DU DOSSIER ADMINISTRATIF ?



Vous devez vous connecter à votre espace et ensuite cliquez sur l'icône de l'enfant concerné par la demande

Mdj 6-8 ARPEGE

MES INFORMATIONS

@

Changement de courriels

📞

Changement de téléphones

✉

Changement d'adresses...

MA FAMILLE

🕒

Créer une inscription

Créer une inscription

👤

Dossier administratif

👤

Dossier Administratif 2021-22

Jun 2021

MON AGENDA

Votre agenda ne comporte aucun événement.

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	1	2	3	4

Cliquez sur 1 "créer une inscription" et positionnez la souris sur la ligne du 2 « dossier administratif » dans "créer une inscription en bleu" et ensuite Cliquez sur la flèche grise 3

Attention, pensez à scanner au préalable toutes les pièces demandées (obligatoires) :

- **Attestation de responsabilité civile**
- **Justificatif de domicile**
- **Carnet de santé (copies des vaccins)**
- **Attestation du quotient familial (CAF, MSA etc)**
- **Certificat de scolarité pour les - 3 ans**



Durée approximative de cette démarche :

10 mn

LA DÉMARCHE



Cette démarche va vous permettre de compléter le formulaire du dossier administratif de votre enfant.

Une fois le dossier complété et validé par notre service et si votre enfant rentre dans la catégorie d'âge requise, vous pourrez accéder aux formulaires d'inscription des activités ALSH, restauration scolaire, accueil périscolaire, mercredi du sport et eveil sportif.

Vous pouvez préparer les pièces suivantes pour la démarche:

- Attestation de responsabilité civile
- Un justificatif de domicile
- Une copie du carnet de santé
- Une attestation du quotient familial

ANNULER LA DÉMARCHE

COMMENCER >

1 - MA DEMANDE



ANNULER LA DÉMARCHE

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

INSCRIT

Inscrit Mdj 6-8

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES DE L'ENFANT

* Votre enfant a-t-il des allergies ? ☐ Oui
☐ Non

Si oui, merci de préciser lesquelles:

* Votre enfant a-t-il des contre indications pour la pratique des activités du service ? ☐ Oui
☐ Non

Si oui, lesquelles:

* Votre enfant est-il sujet aux maladies suivantes:

- ☐ Aucune maladie
- ☐ Migraine ophtalmique
- ☐ Diabète
- ☐ Hémophilie
- ☐ Epilepsie
- ☐ Problèmes cardiaques
- ☐ Mal voyant
- ☐ Autres

Si vous avez coché "Autres", merci de préciser:

* Votre enfant nécessite-t-il de mettre en place un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) ? si oui, merci d'adresser un mail à espace-famille@mairie-guipavas.fr afin de convenir d'un rendez-vous pour mettre en place les meilleures conditions d'accueil.

☐ Oui
☐ Non

* Nom et prénom du médecin traitant:

RECOMMANDATIONS

*** Information** Préciser si votre enfant porte un appareil spécifique pour mettre en place les meilleures conditions d'accueil.

- * Mon enfant porte:**
- ☐ Aucun des choix suivants
 - ☐ Lunettes
 - ☐ Lentilles
 - ☐ Prothèses auditives
 - ☐ Diabolo
 - ☐ Prothèses dentaires
 - ☐ Autres

Si vous avez sélectionné "Autres", merci de préciser:

- * Menu sans porc:**
- ☐ Oui
 - ☐ Non

AUTORISATIONS

Suppression contact Si vous souhaitez supprimer un contact de votre compte, merci d'adresser un mail à espace-famille@mairie-guipavas.fr

*** Autorisations des contacts à venir chercher l'enfant:**

Test ARPECE ☒ Autorisation ☐ Interdiction

Contact ARPECE ☐ Autorisation ☒ Interdiction

*** J'autorise mon enfant à partir seul des activités ALSH:**

☒ Autorisation

☐ Interdiction

*** J'autorise mon enfant à être pris en photo dans le cadre des activités du service enfance scolarisée et enfance jeunesse:**

☒ Autorisation

☐ Interdiction

*** J'autorise mon enfant à être filmé dans le cadre des activités du service enfance scolarisée et enfance jeunesse:**

☒ Autorisation

☐ Interdiction

*** J'autorise les services municipaux à prendre en photos et à filmer mon enfant pour l'information ou la promotion des activités municipales.**

☒ Autorisation

☐ Interdiction

*** J'autorise mon enfant à prendre les transports dans le cadre des activités du service enfance scolarisée et enfance jeunesse:**

☒ Autorisation

☐ Interdiction



PIÈCES À FOURNIR

PIÈCES OBLIGATOIRES

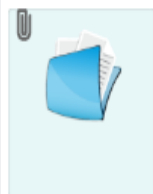
* Attestation de responsabilité civile individuelle



* Justificatif de domicile



* Vaccinations



Vaccinations
Pièce en possession de nos services
Déposée le 28 janvier 2021
Valable jusqu'au 28 avril 2029

PIÈCES À FOURNIR

Attestation MDPH



Certificat scolarité pour les -3 ans



Fiche PAI



PIÈCES À FOURNIR POUR LES FAMILLES SÉPARÉES

Acte de Jugement de Divorce



AJOUTER LA PIÈCE À FOURNIR

Calendrier de garde alternée



AJOUTER LA PIÈCE À FOURNIR

Justificatif de jugement du juge aux affaires familiales



AJOUTER LA PIÈCE À FOURNIR

PIÈCE À FOURNIR POUR LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

IMPORTANT : Si le prélèvement automatique est déjà en place, il n'est pas nécessaire de re-fournir les documents.

Si vous avez changé de banque ou si vous souhaitez mettre en place un prélèvement automatique, il faut obligatoirement fournir le RIB et le mandat SEPA.

RIB

RIB



AJOUTER LA PIÈCE À FOURNIR

Information : veuillez remplir le mandat SEPA disponible en cliquant [ici](#) et l'insérer en pièce jointe.

Sans cette pièce obligatoire, aucun prélèvement ne pourra être mis en place.

MANDAT SEPA

Fiche autorisation de prélèvement



AJOUTER LA PIÈCE À FOURNIR



Chaque pièce demandée doit être **ajoutée** puis **validée** avant de passer à la pièce suivante.

AUTORISATION À LA RÉCUPÉRATION DES DONNÉES SUR API PARTICULIER

J'autorise les services à récupérer mes données de QF auprès de la CAF

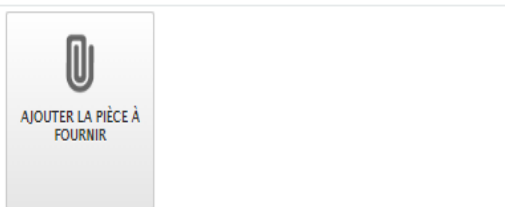
☒ Autorisation

☐ Interdiction

Si vous autorisez la récupération de vos données auprès de la CAF, veuillez indiquer votre numéro allocataire CAF :

ATTESTATION CAF

Attestation quotient familial



Pour les non allocataires CAF uniquement, remplir la partie ci-dessous.

J'autorise les services à récupérer mon revenu fiscal de référence (RFR) de l'année en cours et le nombre de parts du foyer auprès de la DGFIP.

☒ Autorisation

☐ Interdiction

Numéro fiscal :

Référence de l'avis d'imposition :

VALIDATION

* Je déclare exact les renseignements portés sur ce formulaire. ☐ Oui

J'autorise les responsables à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale etc...) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant. ☒ Oui

* Je m'engage à rembourser les frais médicaux et pharmaceutiques avancés par les organisateurs. ☐ Oui

Règlement de fonctionnement des services scolaires, péri, post et extrascolaires. Le règlement est disponible en cliquant [ici](#).

* Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement des services scolaires, péri, post et extrascolaires. ☐ Oui

ANNULER LA DÉMARCHE

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

4 - VOTRE PAGE D'ACCUEIL

Dès votre connexion établie à l'espace citoyen, la page d'accueil de votre espace sécurisé apparaît. Vous y trouverez :

MON ESPACE

Maman ARPEGE
62 Rue de Brest
29490 GUIPAVAS
02 98 32 11 29
ylvain.bonafay@semarie.guipavas.fr
[guipavas.fr](#)

Profil Identifiants Entourage

CO-REPRÉSENTANT

Test

MEMBRES FOYER

Ado 12-17 Pré Ado 9-11 7 Ans

Mdj 6-8 Coar Prévert

MON TABLEAU DE BORD

Bienvenue sur votre espace sécurisé. Cet espace privé a pour but de vous permettre de :

- Dernières demandes
- Mes factures
- Pièces justificatives
- Coordonnées
- Edition de documents
- Mes prélèvements
- Mes QF/Revenus

MA FAMILLE

Réservation / Annulation Créer une inscription Signaler une absence Simulation des tarifs Autres démarches

DÉMARCHES

Prélèvement... Changement de situation...

IDENTIFIANTS :
Dès votre 1ère connexion, pensez à changer votre mot de passe et à vérifier vos données personnelles.

VOTRE ESPACE :
Concerne les informations relatives à votre famille.

MES FACTURES :
Vous propose la consultation des factures à régler, celles déjà payées et les archives de l'année ainsi que le paiement en ligne.

MON TABLEAU DE BORD :
vous permet de modifier vos coordonnées, de consulter les informations, de retrouver les messages envoyés par la ville, de conserver les documents pouvant être utilisés pour des démarches ultérieures dans votre espace de stockage personnel et sécurisé.

Pour modifier **VOS COORDONNÉES** (adresse postale, courriels, téléphone) :

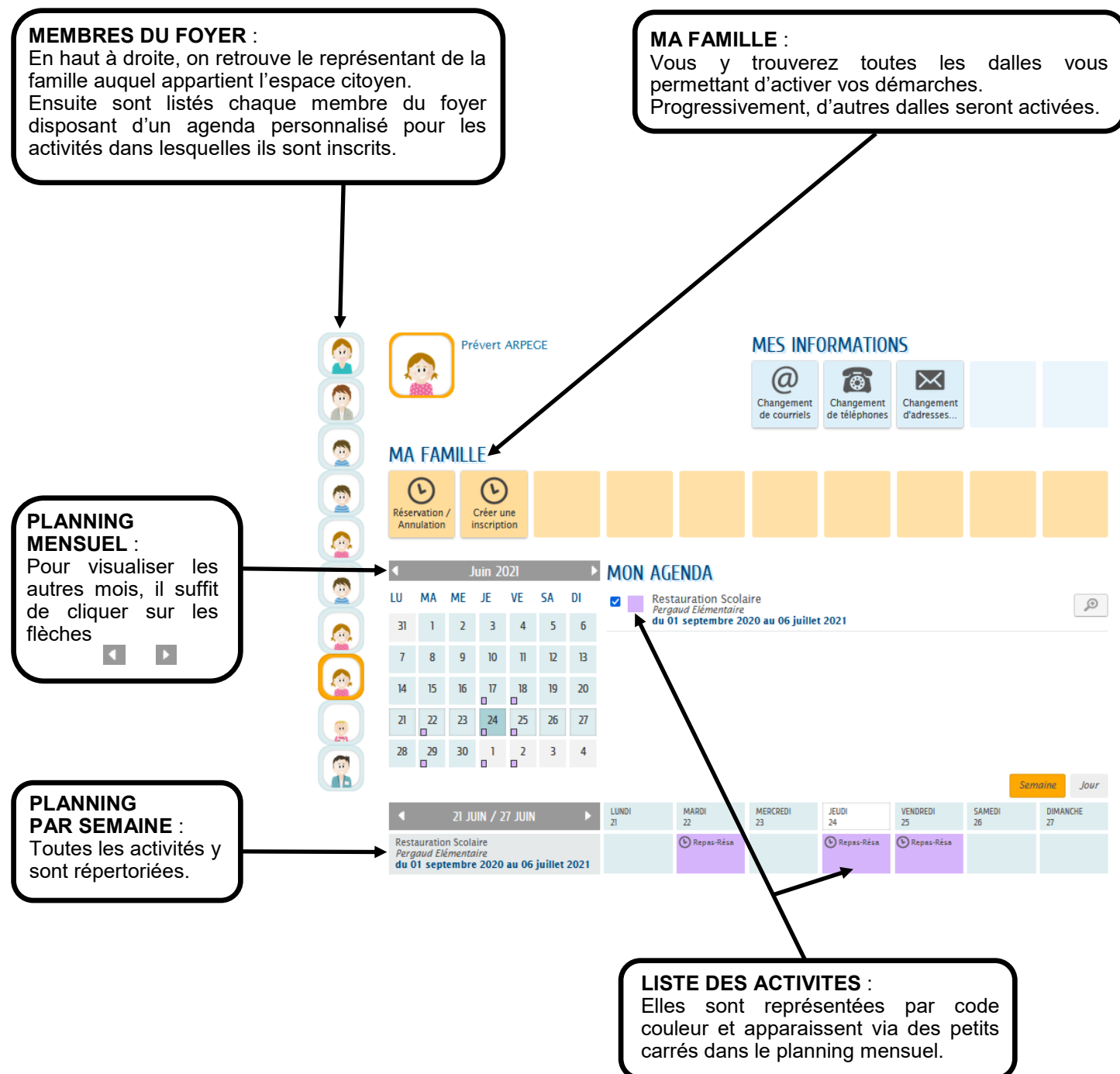
- cliquez sur la dalle « coordonnées » figurant dans votre rubrique tableau de bord pour rentrer vos nouvelles données en suivant les différentes étapes proposées.
- une fois toutes les étapes passées, vous recevrez un mail vous indiquant la prise en compte de votre demande et le suivi de la démarche en cours.
- les changements seront définitivement pris en compte dès le traitement de votre demande par les services concernés. Ils vous seront notifiés par mail et seront visibles depuis votre espace personnel.

ATTENTION : ne changez pas votre adresse postale dans l'onglet profil figurant dans votre rubrique mon espace au risque de créer des dysfonctionnement préjudiciables pour la prise en compte de vos demandes.

5 - CONSULTATION DES ACTIVITES

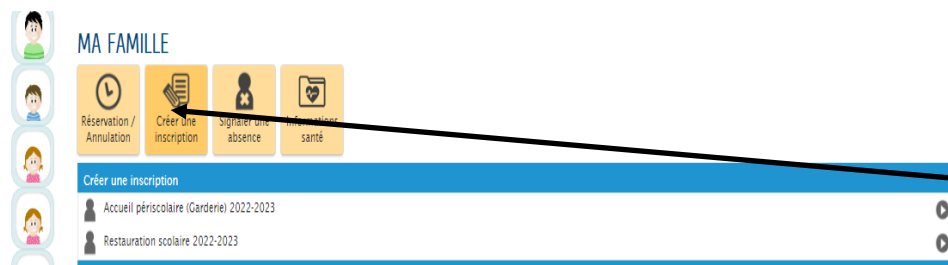
Garderie, Restauration scolaire et accueil de loisirs (ALSH)

Pour visualiser le planning des activités dans lesquelles sont inscrits vos enfants, il suffira de cliquer sur l'enfant et son agenda personnel s'affichera :



6 - DEMANDE D'INSCRIPTION Restauration scolaire

Etape 1 : Création d'une inscription



Pour accéder à l'inscription à la restauration scolaire, cliquez directement sur la dalle

« créer une inscription »

dans ma famille et cliquez sur la ligne correspondant à votre inscription dans la liste.

Etape 2 : Ma demande

**ENFANCE**
RESTAURATION SCOLAIRE 2022-2023
Prévert

Durée approximative de cette démarche :
 **2 mn**

1 - MA DEMANDE



[ANNULER LA DÉMARCHÉ](#)[ALLER À L'ÉTAPE 2 >](#)

INSCRIT

Inscrit Prévert

Informations: enfant PAI (Projet d'accueil individualisé) : dans le cadre de la restauration scolaire, signifie qu'il faut amener un panier repas. Dans ce cas, merci d'adresser un mail à espace-famille@mairie-guipavas.fr

* Si votre enfant bénéficie d'un PAI avec panier repas fourni par les parents, sélectionner enfant PAI. sinon, sélectionner enfant.

* A quelle école votre enfant est-il inscrit ?

Information: Tout repas réservé sera facturé si il n'est pas décoché avant la veille.
Tout repas non réservé sera majoré de 1€.

Quels jours souhaitez vous réserver le repas pour toute l'année ?

☒ Lundi
☐ Mardi
☒ Jeudi
☐ Vendredi

PIÈCES À FOURNIR

PIÈCES À FOURNIR NON OBLIGATOIRES

Fiche PAI


AJOUTER LA PIÈCE À FOURNIR

[ANNULER LA DÉMARCHÉ](#)[ALLER À L'ÉTAPE 2 >](#)

Vous devez renseigner les différents champs du formulaire.

Si l'enfant à un PAI (Projet d'accueil individualisé), pensez à le rajouter dans les pièces à fournir.

Cliquez sur « **ALLER A L'ETAPE 2** »

2 - LE RÉCAPITULATIF

ANNULER LA DÉMARCHÉ
< RETOUR À L'ÉTAPE 1
VALIDER

Le demandeur

La demande

INSCRIT

	Inscrit	Prévert
Si votre enfant bénéficie d'un PAI avec panier repas fourni par les parents, sélectionner enfant PAI. sinon, sélectionner enfant.		Enfant
A quelle école votre enfant est-il inscrit ?		Prévert Elementaire - restauration
Quels jours souhaitez vous réserver le repas pour toute l'année ?		Lundi, Jeudi

PIÈCES À FOURNIR

Pièces à fournir non obligatoires

ANNULER LA DÉMARCHÉ
< RETOUR À L'ÉTAPE 1
VALIDER

Etape 3 : Le récapitulatif

Un récapitulatif de votre demande apparaît afin de vérifier les renseignements renseignés. En cas d'erreur, vous pouvez toujours revenir à la page précédente en cliquant sur « **RETOUR A L'ÉTAPE 1** »

Il vous suffit ensuite de Cliquez sur **VALIDER** pour déposer votre demande.

NOUS AVONS BIEN ENREGISTRÉ VOTRE DEMANDE

2 mars 2023

10:57

DEMANDE N° 73524
ENFANCE Restauration scolaire 2022-2023
Prévert

Traitée
positivement

MODIFIER LES RÉSERVATIONS

Vous avez la possibilité de modifier immédiatement les réservations de cette nouvelle inscription.

Votre demande va être transmise au service concerné et vous serez tenu informé par Courriel ([\[email address\]](#)) de l'avancement de son instruction.

Vous retrouverez toutes les informations concernant votre demande à cette adresse : [cliquez ici](#)

RETOUR À L'ACCUEIL

La demande a été traitée positivement par le service concerné.

Une fois votre demande validée, vous pourrez accéder au planning de réservation soit en [Cliquant sur RETOUR A L'ACCUEIL](#) et retourner dans « **Ma famille** » « **Réservation / Annulation** » [MA FAMILLE](#) pour effectuer des modifications.



ou sinon vous avez la possibilité de modifier immédiatement les réservations de cette nouvelle inscription en cliquant sur

Rappel du principe de fonctionnement pour chaque demande :



7 - DEMANDE D'INSCRIPTION

Accueil périscolaire (garderie matin et soir)

Etape 1 : Création d'une inscription







MA FAMILLE




Créer une inscription

Créer une inscription

Accueil périscolaire (Garderie) 2022-2023

ALSH Mercredis 2-9 ans 2022-2023

ALSH Vacances 2-9 ans 2022-2023

Pour accéder à l'inscription à la garderie du matin ou du soir, cliquez directement sur la dalle

« créer une inscription »

dans ma famille et cliquez sur la ligne correspondant à votre inscription dans la liste.

ENFANCE

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (GARDERIE) 2022-2023

Loustic



Durée approximative de cette démarche :

2 mn

1 - MA DEMANDE

ANNULER LA DÉMARCHE

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

INSCRIT

Inscrit : Loustic

* A quelle école votre enfant est-il inscrit ?

☐ Hénensal Élémentaire - Garderie
☐ Hénensal Maternelle - Garderie
☐ Kerafloc'h Élémentaire - Garderie
☐ Kerafloc'h Maternelle - Garderie
☐ Pergaud Élémentaire - Garderie
☐ Pergaud Maternelle - Garderie
☐ Prévert Élémentaire - Garderie
☒ Prévert Maternelle - Garderie

INFORMATION

Attention, toute présence sans réservation sera majorée de 0,50€.

Les réservations/annulations sont à effectuer au plus tard la veille pour le lendemain. Toute réservation sera facturée sauf en cas d'absence justifiée.

Si vous ne souhaitez pas faire de réservation pour l'année, allez directement à l'étape 3.

Quels matins souhaitez-vous réserver pour toute l'année ?

☒ Lundi
☒ Mardi
☒ Jeudi
☒ Vendredi

Quels soirs à 16h30 souhaitez-vous réserver pour toute l'année ?

☐ Lundi
☒ Mardi
☒ Jeudi
☐ Vendredi

Quels soirs après 18h souhaitez-vous réserver pour toute l'année ? (dans ce cas, merci de réserver également le 16 h 30)

☐ Lundi
☒ Mardi
☐ Jeudi
☐ Vendredi

ANNULER LA DÉMARCHE

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

Etape 2 : Ma demande

Vous devez renseigner les différents champs du formulaire.

Attention à bien cocher la garderie de 16 h 30 si votre enfant fréquentera la garderie après 18 h 00.

Cliquez sur « **ALLER A L'ETAPE 2** »



ANNULER LA DÉMARCHÉ

< RETOUR À L'ÉTAPE 1

VALIDER

Le demandeur

La demande

INSCRIT	
Inscrit	Loustic
A quelle école votre enfant est-il inscrit ?	Prévert Maternelle - Garderie
Quels matins souhaitez-vous réserver pour toute l'année ?	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
Quels soirs à 16h30 souhaitez-vous réserver pour toute l'année ?	Mardi, Jeudi
Quels soirs après 18h souhaitez-vous réserver pour toute l'année ? (dans ce cas, merci de réserver également le 16 h 30)	Mardi

ANNULER LA DÉMARCHÉ

< RETOUR À L'ÉTAPE 1

VALIDER



Etape 3 : Le récapitulatif

Un récapitulatif de votre demande apparaît afin de vérifier les renseignements renseignés. En cas d'erreur, vous pouvez toujours revenir à la page précédente en cliquant sur « **RETOUR A L'ÉTAPE 1** »

Il vous suffit ensuite de [Cliquez sur VALIDER](#) pour déposer votre demande.

NOUS AVONS BIEN ENREGISTRÉ VOTRE DEMANDE

2 mars 2023	11:40		DEMANDE N° 73530 ENFANCE Accueil périscolaire (Garderie) 2022-2023 Loustic	 Traitée positivem ent	
MODIFIER LES RÉSERVATIONS Vous avez la possibilité de modifier immédiatement les réservations de cette nouvelle inscription.					
					 

Votre demande va être transmise au service concerné et vous serez tenu informé par Courriel (service.concerne@ma-famille.gouv.fr) de l'avancement de son instruction.
Vous retrouverez toutes les informations concernant votre demande à cette adresse : [cliquez ici](#)

[RETOUR À L'ACCUEIL](#)

La demande a été traitée positivement par le service concerné.

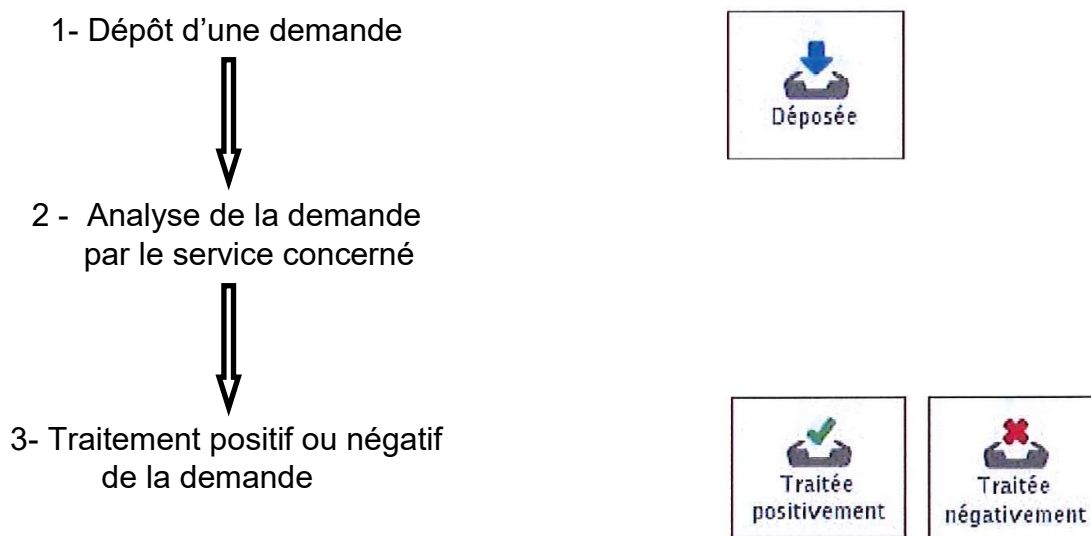
Une fois votre demande validée, vous pourrez accéder au planning de réservation soit en [Cliquant sur RETOUR A L'ACCUEIL](#) et retourner dans « **Ma famille** » « **Réservation / Annulation** » pour effectuer des modifications.



ou sinon vous avez la possibilité de modifier immédiatement les réservations de cette nouvelle inscription en cliquant sur



Rappel du principe de fonctionnement pour chaque demande :



8 - DEMANDE D'INSCRIPTION

Accueil de loisirs mercredis

Etape 1 : Création d'une inscription

MA FAMILLE

Réservation / Annulation | Créer une inscription | Signaler une absence | Informations santé

Créer une inscription

- Accueil périscolaire (Garderie) 2021-2022
- Accueil périscolaire (Garderie) 2022-2023
- ALSH Mercredis 2-9 ans 2022-2023
- ALSH Vacances 2-9 ans 2021-22
- ALSH Vacances 2-9 ans 2022-2023
- Dossier administratif 2021-2022
- Dossier administratif 2022-2023
- Restauration scolaire 2022-23

Pour accéder à l'inscription à l'ALSH mercredis, cliquez directement sur la dalle

« créer une inscription » dans ma famille et cliquez sur la ligne correspondant à votre inscription dans la liste.



Durée approximative de cette démarche :
2 mn

1 - MA DEMANDE



ANNULER LA DÉMARCHE

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

INSCRIT

Inscrit Mdj 6-8

* Votre enfant bénéficie-t-il d'un PAI alimentaire (panier repas fourni par la famille) ?

Enfant

Enfant né en 2015 Les enfants nés en 2015 ne peuvent intégrer la Maison des Jeunes 6-8 ans qu'après leur 6 ans révolu.

Dans quel accueil de loisirs souhaitez-vous inscrire votre enfant ?

☐ ALSH Coataudon - 2-6 ans

☐ ALSH Coataudon - 6-9 ans

☒ Maison des Jeunes - 6-8 ans

ANNULER LA DÉMARCHE

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

Etape 2 : Ma demande

Vous devez renseigner les différents champs du formulaire.

Cliquez sur « **ALLER A L'ÉTAPE 2** »

2 - LE RÉCAPITULATIF

ANNULER LA DÉMARCHE

< RETOUR À L'ÉTAPE 1

VALIDER

Le demandeur

La demande

INSCRIT

	Inscrit	Mdj 6-8
Votre enfant bénéficie-t-il d'un PAI alimentaire (panier repas fourni par la famille) ?		Enfant
Dans quel accueil de loisirs souhaitez-vous inscrire votre enfant ?		Maison des Jeunes - 6-8 ans

ANNULER LA DÉMARCHE

< RETOUR À L'ÉTAPE 1

VALIDER

Etape 3 : Le récapitulatif

Un récapitulatif de votre demande apparaît afin de vérifier les renseignements renseignés. En cas d'erreur, vous pouvez toujours revenir à la page précédente en cliquant sur « **RETOUR A L'ETAPE 1** »

Il vous suffit ensuite de [Cliquez sur VALIDER](#) pour déposer votre demande.

NOUS AVONS BIEN ENREGISTRÉ VOTRE DEMANDE

19 mai 2022	16:18		DEMANDE N° 40943 ENFANCE ALSH Mercredis 2-9 ans 2022-2023 Mdj 6-8	 Traitée positivement	
ADHÉRER AU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE Vous avez la possibilité d'adhérer immédiatement au prélèvement automatique pour le payeur de cette inscription. 					

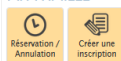
Votre demande va être transmise au service concerné et vous serez tenu informé par Courriel (~~syndicat@mafamille.fr~~) de l'avancement de son instruction.

Vous retrouverez toutes les informations concernant votre demande à cette adresse :
[cliquez ici](#)

[RETOUR À L'ACCUEIL](#)

La demande a été traitée positivement par le service concerné.

Une fois votre demande validée, vous pourrez accéder au planning de réservation soit en **Cliquant sur RETOUR A L'ACCUEIL** et retourner dans « **Ma famille** » « **Réservation / Annulation** » **MA FAMILLE** pour effectuer des modifications.



ou sinon vous avez la possibilité de modifier immédiatement les réservations de cette nouvelle inscription en cliquant sur



Rappel du principe de fonctionnement pour chaque demande :

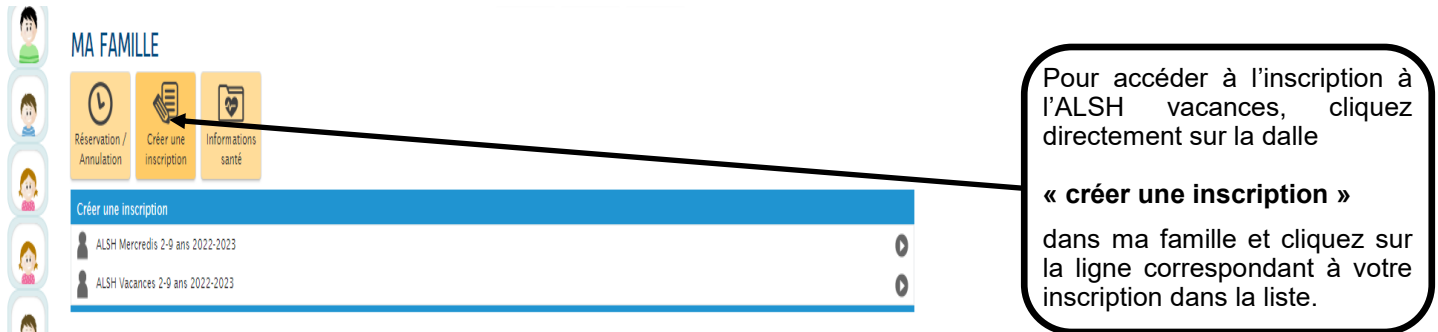
- 1- Dépôt d'une demande
- ↓
- 2 - Analyse de la demande par le service concerné
- ↓
- 3- Traitement positif ou négatif de la demande



9 - DEMANDE D'INSCRIPTION

Accueil de loisirs vacances

Etape 1 : Création d'une inscription



MA FAMILLE

Réservation / Annulation | **Créer une inscription** | Informations santé

Créer une inscription

- ALSH Mercredis 2-9 ans 2022-2023
- ALSH Vacances 2-9 ans 2022-2023

Pour accéder à l'inscription à l'ALSH vacances, cliquez directement sur la dalle

« créer une inscription »

dans ma famille et cliquez sur la ligne correspondant à votre inscription dans la liste.

1 - MA DEMANDE

ANNULER LA DÉMARCHÉ

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

INSCRIT

Inscrit Prévert

* Votre enfant a-t-il un PAI alimentaire (panier repas fourni par les parents) ? Enfant

Enfant né en 2015 Les enfants nés en 2015 ne peuvent intégrer la Maison des Jeunes 6-8 ans qu'après leur 6 ans révolu. Vous pouvez anticiper en nous demandant de créer l'inscription à partir de la date anniversaire.

* Dans quel groupe souhaitez-vous inscrire votre enfant ? ALSH Prévert - 2-6 ans

ANNULER LA DÉMARCHÉ

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

Etape 2 : Ma demande

Vous devez renseigner les différents champs du formulaire.

Cliquez sur « **ALLER A L'ETAPE 2** »

2 - LE RÉCAPITULATIF

ANNULER LA DÉMARCHE
< RETOUR À L'ÉTAPE 1
VALIDER

Le demandeur

La demande

INSCRIT

	Inscrit	Prévert
Votre enfant a-t-il un PAI alimentaire (panier repas fourni par les parents) ?		Enfant
Dans quel groupe souhaitez-vous inscrire votre enfant ?		ALSH Prévert - 2-6 ans

ANNULER LA DÉMARCHE
< RETOUR À L'ÉTAPE 1
VALIDER

Etape 3 : Le récapitulatif

Un récapitulatif de votre demande apparaît afin de vérifier les renseignements renseignés. En cas d'erreur, vous pouvez toujours revenir à la page précédente en cliquant sur « **RETOUR A L'ETAPE 1** »

Il vous suffit ensuite de Cliquez sur **VALIDER** pour déposer votre demande.

NOUS AVONS BIEN ENREGISTRÉ VOTRE DEMANDE

2 mars 2023	11:58		DEMANDE N° 73532 ENFANCE ALSH Vacances 2-9 ans 2022-2023 Loustic		 Traitée positivement	
-------------	-------	---	---	--	--	---

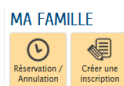
Votre demande va être transmise au service concerné et vous serez tenu informé par Courriel (s. [votrebois@maie.guyane.fr](#)) de l'avancement de son instruction.

Vous retrouverez toutes les informations concernant votre demande à cette adresse :
[cliquez ici](#)

[RETOUR À L'ACCUEIL](#)

La demande a été traitée positivement par le service concerné.

Une fois votre demande validée, vous pourrez accéder au planning de réservation soit en [Cliquez sur RETOUR A L'ACCUEIL](#) et retourner dans « **Ma famille** » « **Réservation / Annulation** » pour effectuer des modifications.



ou sinon vous avez la possibilité de modifier immédiatement les réservations de cette nouvelle inscription en cliquant sur 

Rappel du principe de fonctionnement pour chaque demande :

- 1- Dépôt d'une demande
- ↓
- 2 - Analyse de la demande par le service concerné
- ↓
- 3- Traitement positif ou négatif de la demande



10 - SIGNALER UNE ABSENCE (garderie, cantine, alsh)

MA FAMILLE

Réservation / Annulation | Créer une inscription | **Signaler une absence** | Simulation des tarifs | Autres démarches | Informations santé

SIGNALER UNE ABSENCE

7 Ans
Ado 12-17
Coat
Coat
Mdj 6-8
Prévert
Thudon

Pour signaler une absence de votre enfant à une inscription, cliquez directement sur la dalle **SIGNALER UNE ABSENCE** dans **MA FAMILLE** puis sur le prénom de l'enfant concerné par la demande ou sinon en cliquant sur l'enfant concerné et sur « signaler une absence »

1 - MA DEMANDE

ANNULER LA DÉMARCHE | **INSCRIT** | ALLER À L'ÉTAPE 2 >

Inscrit | Prévert

ABSENCE

Information : Si vous êtes toujours dans les délais d'annulations, il faut supprimer la réservation directement sur l'inscription concernée. (onglet réservation/annulation)

Dates d'absence : Du Jeudi 19 Mai 2022 au Jeudi 26 Mai 2022

* Inscriptions

☒ Sélectionner tout | ☐ Désélectionner tout

- ☐ ALSH 2-9 ans Mercredis - du 02/09/2021 au 06/07/2022 - Repas
- ☐ ALSH 2-9 ans Mercredis - du 02/09/2021 au 06/07/2022 - Matin
- ☐ ALSH 2-9 ans Mercredis - du 02/09/2021 au 06/07/2022 - Après-midi
- ☐ ALSH 2-9 ans Vacances - du 02/09/2021 au 31/08/2022 - Repas
- ☐ ALSH 2-9 ans Vacances - du 02/09/2021 au 31/08/2022 - Matin
- ☐ ALSH 2-9 ans Vacances - du 02/09/2021 au 31/08/2022 - Après-midi
- ☒ Restauration Scolaire - du 02/09/2021 au 07/07/2022 - Repas

Commentaire : Exemple : mon Enfant Sera Absent De La Cantine, Il Est Malade vous Trouverez En Pièce Jointe Le Certificat Medical

PIÈCES JOINTES

Merci de bien vouloir fournir à votre demande un justificatif d'absence.

Ajouter | Ajouter depuis mon espace de stockage

ANNULER LA DÉMARCHE | ALLER À L'ÉTAPE 2 >

Un calendrier apparaît, il vous suffit d'indiquer la date de l'absence. Vous avez également la possibilité de signaler une absence pour une longue période.

Pour signaler une absence à une inscription, vous devez cliquer sur la ligne concernée. Une coche bleu apparaît au niveau de l'inscription sélectionnée.
Attention si plusieurs inscriptions sont concernées par les mêmes dates d'absences, n'oubliez pas de les cocher.

Vous avez également la possibilité de laisser un commentaire relatif à l'absence de votre enfant (maladie, rendez-vous médical etc...).

Pour toutes absences et afin de ne pas être facturé, vous devrez fournir un justificatif d'absence dans « **pièces à joindre** ».

Cliquez sur « **ALLER A L'ETAPE 2** »

2 - LE RÉCAPITULATIF

ANNULER LA DÉMARCHÉ

< RETOUR À L'ÉTAPE 1

VALIDER

Le demandeur

La demande

INSCRIT

Inscrit
Prévert

ABSENCE

Dates d'absence
Du Jeudi 19 Mai 2022 au Jeudi 26 Mai 2022

Inscriptions
Restauration Scolaire - du 02/09/2021 au 07/07/2022 - Repas

Commentaire
Exemple : mon Enfant Sera Absent De La Cantine, Il Est Malade vous Trouverez En Pièce Jointe Le Certificat Médical

PIÈCES JOINTES

ANNULER LA DÉMARCHÉ

< RETOUR À L'ÉTAPE 1

VALIDER

Le récapitulatif

Un récapitulatif de votre demande apparaît afin de vérifier les renseignements renseignés. En cas d'erreur, vous pouvez toujours revenir à la page précédente en cliquant sur « **RETOUR A L'ÉTAPE 1** »

Il vous suffit ensuite de Cliquez sur **VALIDER** pour déposer votre demande.

NOUS AVONS BIEN ENREGISTRÉ VOTRE DEMANDE

19 mai 2022

17:29

DEMANDE N° 40950
ENFANCE Signalement d'absence
Prévert - du 19 au 26/05/2022 - Services Enfance Scolarisée et Enfance Jeunesse

Déposée

Votre demande va être transmise au service concerné et vous serez tenu informé par Courriel de l'avancement de son instruction.

Vous retrouverez toutes les informations concernant votre demande à cette adresse : [cliquez ici](#)

[RETOUR À L'ACCUEIL](#)

Une fois votre demande déposée, vous avez la possibilité de suivre l'évolution de son traitement en page d'accueil en cliquant sur « **Dernières demandes** » dans « **Mon tableau de bord** ».

MON TABLEAU DE BORD

Dernières demandes

Mes factures

Pièces justificatives

Coordonnées

Edition de documents

Mes prélèvements

Mes QF/Revenus

DERNIÈRES DEMANDES EFFECTUÉES

[VOIR TOUTES MES DEMANDES](#)

20 mai 2022	11:59		DEMANDE N° 41053 ENFANCE Signalement d'absence Thudon - le 20/05/2022 - Services Enfance Scolarisée et Enfance Jeunesse	 Traitée positivement	
19 mai 2022	17:29		DEMANDE N° 40950 ENFANCE Signalement d'absence Prévert - du 19 au 26/05/2022 - Services Enfance Scolarisée et Enfance Jeunesse	 Traitée négativement	
19 mai 2022	16:44		DEMANDE N° 40944 ENFANCE ALSH Vacances 2-9 ans 2021-22 Prévert	 Traitée positivement	
19 mai 2022	16:18		DEMANDE N° 40943 ENFANCE ALSH Mercredis 2-9 ans 2022-2023 Mdj 6-8	 Traitée positivement	

Toutes les demandes que vous avez effectuées apparaissent avec chacune un numéro d'enregistrement.

SUIVI DE LA DEMANDE N° 41053

20 mai 2022

11:59

DEMANDE N° 41053
ENFANCE Signalement d'absence
Thudon - le 20/05/2022 - Services Enfance Scolarisée et Enfance Jeunesse

Traitée positivement

Le demandeur

La demande

Historique

HISTORIQUE

20 mai 2022

12:05 - Aujourd'hui

Opération : Fin de l'instruction, issue positive

20 mai 2022

12:05 - Aujourd'hui

Opération : Début de l'instruction

20 mai 2022

11:59 - Aujourd'hui

Opération : Dépôt (moyen utilisé : Portail Espace-Citoyens)

En cliquant sur la loupe le suivi de votre demande apparaîtra, vous permettant ainsi de connaître son évolution.

11 - MODIFICATION / RESERVATIONS

Restauration scolaire, Accueil périscolaire (garderie matin et soir), Accueil de loisirs mercredis et vacances (ALSH)

Pour modifier les réservations visibles sur votre espace citoyen, cliquez directement sur la dalle **RESERVATION / ANNULATION** dans **MA FAMILLE**

MON ESPACE

Bienvenue sur votre espace privé
Cet espace privé a pour objectif, de simplifier l'ensemble de vos démarches administratives au quotidien.

MON TABLEAU DE BORD

MA FAMILLE

MODIFIER LES RÉSERVATIONS

Coat	ALSH 2-9 ans Mercredis	ALSH Coataudon	du 01/09/2020 au 01/09/2021	
Coat	ALSH 2-9 ans Vacances	ALSH Coataudon	du 01/09/2020 au 01/09/2021	
Coat	Garderie	Hénensal Maternelle	du 02/09/2021 au 06/07/2022	
Coat	Restauration Scolaire	Hénensal Maternelle	du 02/09/2021 au 06/07/2022	
Prévert	Restauration Scolaire	Pergaud Elémentaire	du 01/09/2020 au 31/08/2021	

Un tableau **MODIFIER LES RESERVATIONS** s'affiche avec un menu déroulant reprenant le(s) prénom(s) de(s) enfant(s) pour chaque inscription à une activité

En choisissant l'enfant et l'activité concernés, la démarche de modification qui se déroule en 3 étapes s'ouvre, cliquer sur **COMMENCER**

ENFANCE
RÉSERVATION / ANNULATION
Prévert - Restauration Scolaire

Durée approximative de cette démarche : **2 mn**

LA DÉMARCHÉ

Cette démarche vous permet d'effectuer des réservations ou annulation de réservations pour la restauration scolaire.

ANNULER LA DÉMARCHÉ **COMMENCER >**

MA DEMANDE

Un planning mensuel apparaîtra à l'écran dans lequel vous pourrez cocher ou décocher les jours de présence de votre enfant dans l'activité proposée. Toute demande de modification est possible tant que :

- la capacité d'accueil des structures concernées n'est pas atteinte : Accueil de loisirs mercredis et vacances (ALSH)
- votre demande intervient :

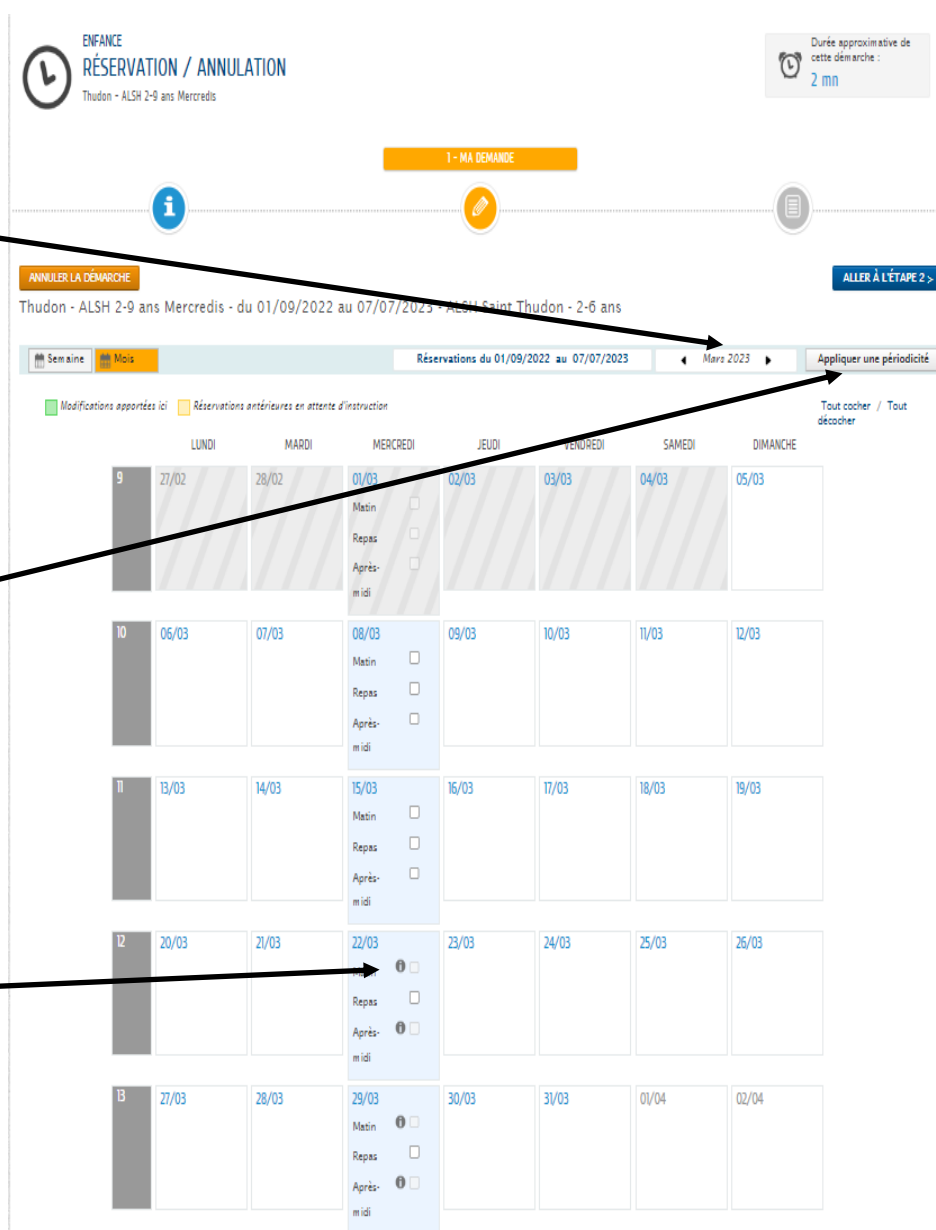
	Accueil périscolaire (garderie matin et soir)	Restauration scolaire	Accueil de loisirs mercredis (ALSH)	Accueil de loisirs vacances (ALSH)
Réservations	la veille pour le lendemain	la veille pour le lendemain	jusqu'au dimanche soir minuit précédent le mercredi concerné	jusqu'à la date de clôture des réservations
Annulations	la veille pour le lendemain	la veille pour le lendemain	jusqu'au vendredi soir minuit précédent le mercredi concerné	jusqu'à la date de clôture des annulations

Le planning s'affiche mensuellement. Pour visualiser les autres mois, il suffit de cliquer sur les flèches

Si votre modification couvre une période longue, pour vous éviter de passer en revue tous les mois, vous pouvez aller dans l'onglet appliquer une périodicité et lui indiquer la période sur laquelle vous souhaitez appliquer votre modification.

Si l'icône  apparaît dans le planning, la case correspondante ne peut être cochée car :

- soit le délai de réservation est dépassé
- soit l'activité est complète



The screenshot shows the 'MA DEMANDE' (My Request) interface. At the top, it says 'ENFANCE RÉSERVATION / ANNULATION' and 'Thudon - ALSH 2-9 ans Mercredis'. A clock icon indicates a duration of '2 mn'. Below this is a progress bar with '1 - MA DEMANDE' highlighted. There are buttons for 'ANNULER LA DEMARCHE' and 'ALLER À L'ÉTAPE 2 >'. The main section shows a monthly calendar for 'Réservations du 01/09/2022 au 07/07/2023'. The calendar has columns for days of the week (LUNDI to DIMANCHE) and rows for dates. A legend indicates 'Modifications apportées ici' (green) and 'Réservations antérieures en attente d'instruction' (yellow). A button 'Appliquer une périodicité' is visible. A note at the bottom right says 'Tout cocher / Tout décocher'. Arrows from the text boxes point to specific elements: the first points to the navigation arrows, the second points to the 'Appliquer une périodicité' button, and the third points to an information icon in the calendar grid.

Dès qu'un jour ou un onglet est coché ou décoché, l'option souhaitée est surlignée en vert pour signaler la demande de modification.

Dans l'exemple, nous avons décoché les réservations pour l'ALSH du 8 juin repas + après midi, la case est devenue blanche sur un fond vert (le matin étant complet un  apparaît) et avons rajouté le 29 juin matin + repas + après midi, des petites coches blanches apparaissent dans des cases bleues.

Une fois vos modifications vérifiées, cliquez sur « **Aller à l'étape 2** »

1 - MA DEMANDE

ANNULER LA DÉMARCHE ALLER À L'ÉTAPE 2 >

Coat - ALSH 2-9 ans Mercredis - du 02/09/2021 au 06/07/2022 - ALSH Coataudon - 6-9 ans

Semaine Mois Réservations du 02/09/2021 au 06/07/2022 Juin 2022 Appliquer une périodicité

Modifications apportées ici Réservations antérieures en attente d'instruction Tout cocher / Tout décocher

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
22	30/05	31/05	01/06 Matin ☐ Repas ☐ Après-midi ☐	02/06	03/06	04/06	05/06
23	06/06	07/06	08/06 Matin ☐ Repas ☐ Après-midi ☐	09/06	10/06	11/06	12/06
24	13/06	14/06	15/06 Matin ☒ Repas ☒ Après-midi ☒	16/06	17/06	18/06	19/06
25	20/06	21/06	22/06 Matin ☐ Repas ☐ Après-midi ☐	23/06	24/06	25/06	26/06
26	27/06	28/06	29/06 Matin ☒ Repas ☒ Après-midi ☒	30/06	01/07	02/07	03/07

RECAPITULATIF DE LA DEMANDE

2 - LE RÉCAPITULATIF

ANNULER LA DÉMARCHE < RETOUR À L'ÉTAPE 1 VALIDER

Le demandeur La demande

RÉSERVATION
Coat - ALSH 2-9 ans Mercredis - du 02/09/2021 au 06/07/2022 - ALSH Coataudon - 6-9 ans

mercredi 08/06/2022

Repas Après-midi

mercredi 29/06/2022

Matin Repas Après-midi

EFFECTUER LA MÊME DEMANDE POUR :

ANNULER LA DÉMARCHE < RETOUR À L'ÉTAPE 1 VALIDER

Vous y visualiserez les demandes de modification de vos réservations.

Les options supprimées sont barrées et les jours rajoutés sont signalés.

A tout moment, vous pouvez retourner à l'étape 1 ou annuler la démarche en cliquant sur les cases correspondantes.

LE TRAITEMENT DE LA DEMANDE

Vérifier bien l'avant dernière colonne du tableau. Dans notre exemple ci-dessous, la demande a été traitée favorablement.

Si vous cliquez sur la loupe, vous visualiserez le récapitulatif de la demande, élément que vous retrouverez également sur le tableau de bord de la page d'accueil dans la dalle « **Dernières demandes** »

MON ACCUEIL ACTUALITÉS EDITION DE DOCUMENTS ACTIVITÉS INFOS PRATIQUES

Bonjour Madame ARPEGE.
Dernière connexion le 17/05/2022 à 16:05

NOUS AVONS BIEN ENREGISTRÉ VOTRE DEMANDE

17 mai 2022	16:42	🕒	DEMANDE N° 40721 ENFANCE Réservation / Annulation Coat - ALSH 2-9 ans Mercredis - ALSH Coataudon - du 08 au 29/06/2022	✅ Traité positivement	🔍
-------------------	-------	---	---	-----------------------------	---

Votre demande va être transmise au service concerné et vous serez tenu informé par Courriel (sylvain.bonnetoy@maire.guipavas.fr) de l'avancement de son instruction.

Vous retrouverez toutes les informations concernant votre demande à cette adresse : [cliquez ici](#)

RETOUR À L'ACCUEIL

A l'écran, un message s'affiche pour vous indiquer que votre demande a bien été enregistrée.

Sur le tableau affiché, vous retrouverez le jour, l'heure, le n° de la demande pour l'enfant, l'activité concernée et la nature du traitement de la demande.

Attention : une demande ne vaut pas acceptation.

Elle doit préalablement être étudiée par les services qui y apporteront une réponse dans les meilleurs délais en appliquant les règlements en vigueur dans les structures.